

PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2023
REUNIONE DI I 30 È 31 DI MARZU DI U 2023
1ÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2023
REUNION DES 30 ET 31 MARS 2023

N° 2023/O1/025

**Question orale déposée par Vanina LE BOMIN
Au nom du groupe « Avanzemu »**

**OBJET : ACCES AUX SOINS ET DROITS DES FEMMES : FERMETURE DE
LA MATERNITE DE LA CLINIQUE MAYMARD**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Madame la Conseillère Exécutive en charge de la Santé et du Social,

Il y a deux ans environ, la clinique Maymard, située à Bastia et bien connue de tous, était rachetée par le quatrième groupe de cliniques privées en France, Almaviva Santé.

Ce dernier, aujourd'hui propriété d'un fonds d'investissement souverain du Koweït basé à Londres, avait fait -durant les phases de négociation pour le rachat de la clinique et sans concertation aucune avec les praticiens et les sage-femmes en poste- un enjeu économique essentiel de la fermeture de la maternité en annonçant clairement le manque de rentabilité de celle-ci.

Cet argument, pour le moins déroutant, nous interpelle légitimement lorsque l'on sait que le service de gynécologie obstétrique de la clinique Maymard représentait le troisième secteur d'activité de l'établissement.

Il assurait, de plus, 30% à 40 % des accouchements de Corse et permettait aux femmes de l'île un accès à la chirurgie gynécologique, aux urgences, ou encore à l'orthogénie. Nous pouvons, pour notre part, considérer que la rupture unilatérale des contrats de travail des praticiens en exercice n'a clairement pas laissé la moindre chance de pérenniser ces services.

Très prochainement, et après deux ans d'interrogations, d'incertitudes, d'absence de communication ou de communication pour le moins opaque voire contradictoire, la maternité Maymard fermera définitivement ses portes privant ainsi, en grande partie, les femmes corses du libre choix de leur structure de prise en charge.

À ce jour, les personnels de santé concernés, sage-femmes et puéricultrices, sont toujours dans l'attente de leur rupture de contrat formalisée et s'inquiètent de leur avenir : aucune proposition concrète leur permettant d'exercer au CHB ne leur a encore été faite.

A cela, s'ajoute également la désertification ou les départs à la retraite non remplacés en praticiens gynécologiques qui entraîne de fait une tension supplémentaire sur le Centre Hospitalier de Bastia.

Tous ces éléments concourent ainsi à fragiliser considérablement notre système de santé.

En effet, en fermant la maternité privée de Maymard, dossier qui ne manque pas de faire écho à celui de la maternité de Portivechju, pour lequel nous sommes actuellement tous mobilisés, les futures parturientes corses n'auront plus le libre choix d'une prise en charge personnalisée aggravant de ce fait l'anxiété générée par l'éloignement géographique ou la prise en charge non personnalisée des grossesses.

Si la maternité de Portivechju venait également à fermer ses portes, il n'y aurait plus de maternité privée autonome corse.

Cette financiarisation de l'offre de soin par un groupe d'investisseurs étrangers, au détriment de notre santé publique est pour le moins dangereuse, alarmante et nous interpelle, d'autant plus que les retours sur investissement du groupe Almaviva ne profitent nullement à l'économie insulaire.

La Corse est un territoire insulaire spécifique où l'offre de soins globale est déjà bien fragile et mérite, au contraire, d'être renforcée.

Aussi, dans ce contexte global particulièrement préoccupant, que comptez-vous faire, Madame la Conseillère Exécutive en charge de la Santé et du Social, pour rassurer les femmes corses qui, dans quelques mois, ne pourront plus faire le libre choix d'une maternité privée pour leur accouchement ?

Pouvons-nous également savoir quels ont été les processus de négociations entre l'ARS et les directions successives du groupe Maymard Almaviva et du Centre Hospitalier de Bastia qui ont conduit à une situation alarmante pour l'offre de soin périnatale à Bastia, et plus largement pour l'offre de soin gynécologique concernant toutes les femmes corses de tous âges ?

Enfin, que pouvez-vous proposer afin de rassurer le personnel soignant du service de la maternité de la clinique Maymard au regard de son avenir professionnel aujourd'hui incertain ?